

# MINUSCA FOCUS

Bulletin d'informations de la MINUSCA | #04 | MARS 2017

 SPÉCIAL

# Femmes

<https://minusca.unmissions.org>

 MINUSCA

 UN\_CAR

 UNMINUSCA

8 Mars  
2017

Journée Internationale de la Femme

# La parité

## HOMMES-FEMMES

### Pour le relèvement national

Graphisme: CPIO / MIMUSCA



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Nations Unies



DIRECTEUR DE PUBLICATION  
**Hervé Verhoosel**

RÉDACTRICE EN CHEF  
**Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou**

EQUIPE RÉDACTIONNELLE  
**Philippe D’Almeida, Ghislaine Atta, Steve Reve Niko, Nadietou Daouda Zibilila**

MISE EN PAGE  
**Francis Yabendji-Yoga**

PHOTOGRAPHIE  
**Hervé Serefio & PIO**

WEBMASTER  
**Francis Yabendji-Yoga**

PRODUCTION  
**Unité Publication & MultiMedia Bureau de la Communication et de l’Information Publique - MINUSCA**



MINUSCA FOCUS #4

# Sommaire

- 5 MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU**
- 7 POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DÉCISIONNELLES**
- 9 LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉDUCATION DES FEMMES SONT TOUJOURS AU CŒUR DES ACTIONS DE L'ONU EN RCA, SELON DIANE CORNER EN VISITE À BOSSANGOA**
- 10 INTERVIEW DIANE CORNER : LA SCOLARISATION DES FILLES " UN GRAND INVESTISSEMENT DANS L'AVENIR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE "**
- 13 LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES SOUS LE SIGNE DE LA PARITÉ EN RCA**
- 16 LE SOURIRE DES FEMMES UNPOL AUX ORPHELINS DE BIMBO**
- 18 LES FEMMES DE LA FORCE DE LA MINUSCA AUX CÔTÉS DE LEURS HOMOLOGUES DES FAC**
- 19 VISAGE DE FEMME LYDIE NZENGOU KOUMAT-GUÉRET, DIRECTRICE GÉNÉRALE TÉLÉVISION CENTRAFRICAINE " SANS AMBITION PAS DE VISION, SANS VISION PAS DE RÉALISATION "**



EDITO

## POUR UNE PLACE PLUS SIGNIFICATIVE DE LA FEMME EN RCA

*Hervé Verhoosel, Directeur du Bureau de la Communication et de l'Information Publique  
de la MINUSCA*

La question de la parité occupe aujourd'hui une place prépondérante de la problématique des femmes dans le monde. Le thème retenu cette année pour la journée du 8 mars dédiée aux droits des femmes dans le monde est largement révélateur de cette préoccupation à la dimension de l'universel : les femmes dans le monde du travail en évolution : pour un monde 50-50 en 2030. Vaste ambition qui justifie la mobilisation de l'ensemble de la communauté internationale.

Le message du Secrétaire général de l'organisation des Nations Unies, Antonio Guterres, interpelle particulièrement les consciences sur l'importance que revêt la pleine participation des femmes à la population active, insistant par ailleurs sur leur autonomisation quelque peu synonyme de leur épanouissement.

En République centrafricaine, la loi sur la parité adoptée en novembre 2016, consacre l'adhésion définitive du gouvernement centrafricain à l'émancipation des femmes et au plein exercice de leur rôle au cœur de la société. En effet, les différentes crises assorties de terribles violences qui ont régulièrement ébranlé le pays ont largement contribué à la dégradation de l'image de la femme, à son humiliation et au recul de son influence au sein de la société centrafricaine. Les violences à caractère sexiste ou sexuel ont largement été tributaires de l'extrême vulnérabilité



des femmes et de leur impréparation à s'imposer en tant que tel.

Ces fissures sont désormais à combler ; pour y arriver, il faut moralement et intellectuellement reconstruire la femme, c'est-à-dire prendre en main les nouvelles générations en portant un accent aigu sur l'éducation des jeunes filles et les préparer à leur implication dans le développement de leur pays. Il importe qu'à tous égards, elles s'illustrent en actrices de stabilisation et de paix par la force de leur esprit, le pouvoir de leurs compétences et leur parfaite maîtrise des atouts que leur offre le système démocratique.

Dans ce numéro spécial consacré à la Journée des droits de la Femme, Lydie Nzengou Koumat-Gueret, Directrice de la Télévision nationale centrafricaine, s'impose comme une figure admirable du rayonnement de la femme dans la nouvelle Centrafrique et précise la nécessité pour les femmes de se fixer de

nouvelles ambitions et d'être des actrices majeures de la construction d'une Centrafrique nouvelle.

Pour donner l'exemple de la nécessité d'un tel engagement, les femmes de la Police des Nations Unies ont rendu visite à des orphelins du Centre de la Mission orthodoxe byzantine de Bimbo. A ces enfants éprouvés, elles apporté le sourire d'une journée d'espérances, comme pour rappeler le rôle de la femme dans les conjonctures de crise et de détresse. Pour qu'elle puisse pleinement remplir celui-ci, la nécessité est là d'une éducation optimale, d'un épanouissement et d'une autonomisation pleinement assumés.

Ce nouveau numéro de Focus, outre l'interview qu'on y trouvera de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies chargée des Affaires politiques et des questions de protection des civils, Diane Corner, qui plaide pour une meilleure autonomisation des femmes et pour l'urgence des défis à relever, fait le point des actions accomplies au quotidien en Centrafrique par la MINUSCA pour accompagner l'Etat dans sa détermination à libérer les femmes des chaînes dont on l'a consciemment ou inconsciemment entravée depuis plusieurs générations et au fur et à mesure des convulsions de l'histoire ■

Bonne lecture !

# MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU

**N**ew York, le 8 mars 2017 - Les droits de la femme font partie intégrante des droits de l'homme. Mais en ces temps troublés, alors que le monde devient plus imprévisible et chaotique, les femmes et les filles voient leurs droits remis en question, limités ou réduits.

Le seul moyen de protéger les droits des femmes et des filles et de leur permettre de s'épanouir pleinement, c'est de les autonomiser.

Les déséquilibres qui caractérisent depuis toujours les relations de pouvoir entre hommes et femmes, encore aggravés par l'accroissement des inégalités au sein de la société et entre pays, exposent les femmes et les filles à davantage de discrimination. Dans le monde entier, les traditions, les valeurs culturelles et les religions sont utilisées comme des prétextes pour s'attaquer aux droits des femmes, institutionnaliser le sexisme et défendre des pratiques misogynes.

Les femmes voient aujourd'hui un peu plus rongés leurs droits au regard de la loi, qui n'ont jamais été égaux à ceux des hommes sur aucun des continents. Ainsi, leur droit de décision concernant leur propre corps est remis en question et attaqué. Les femmes sont par ailleurs souvent la cible de tentatives d'intimidation et de harcèlement



▲ **Antonio Guterres**, Secrétaire général de l'ONU

aussi bien dans le cyberspace que dans la vie réelle. Dans les cas les plus graves, des extrémistes et des terroristes édifient leurs idéologies sur l'idée de la domination des femmes et des filles, qu'ils vouent aux violences sexuelles et sexistes, au mariage forcé et au quasi-esclavage.

Malgré quelques progrès, ce sont les hommes qui occupent presque toutes

les positions de pouvoir, et l'écart économique entre hommes et femmes est en train de se creuser, sur fond de mentalités arriérées et de machisme ambiant. Cela ne peut plus durer et nous devons donner aux femmes les moyens d'agir à tous les niveaux et leur permettre de faire entendre leur voix et de maîtriser leurs propres vies et l'avenir de la planète. En plus d'être répréhensible



sur le plan moral, le fait de ne pas respecter les droits des femmes et des filles a de graves répercussions sur les plans économique et social, qui sont contraires à l'intérêt commun. L'égalité des sexes est porteuse de changements essentiels au bon fonctionnement des collectivités, des sociétés et des économies.

L'accès des femmes à l'éducation et aux services de santé a sur leur famille et les communautés dans lesquelles elles vivent des retombées positives qui s'étendront aux générations futures. Une année de scolarisation supplémentaire peut se traduire par une augmentation allant jusqu'à 25 % du revenu qu'une fille pourra toucher quand elle aura atteint l'âge adulte.

La pleine participation des femmes à la population active offre des occasions sans précédent et est porteuse de croissance. Si l'on parvenait à combler l'écart existant entre hommes et femmes en matière d'emploi, on pour-

rait augmenter le PIB mondial de 12 milliards de dollars d'ici à 2025. De même, si l'on accroît la proportion de femmes dans les institutions publiques, on aura l'assurance que celles-ci seront plus représentatives, mais ce sera aussi un gage d'innovation et d'amélioration de la prise de décisions dans l'intérêt de la société dans son ensemble.

L'égalité des sexes est d'une importance cruciale pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan mondial que les dirigeants de tous les pays ont accepté d'appliquer pour relever les défis du monde contemporain. L'objectif de développement durable no 5 a trait spécifiquement à la réalisation de l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, qui revêtent une importance fondamentale pour que puissent être atteints les 17 objectifs de développement durable dans leur intégralité. Je compte faire en sorte que

davantage de femmes participent à notre action dans les domaines de la paix et de la sécurité. Le travail des négociatrices augmente les chances de parvenir à une paix durable et la présence de femmes parmi les soldats de la paix vient limiter les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

Pour ce qui est de l'Organisation des Nations Unies, je suis en train de donner des orientations claires assorties d'objectifs précis pour que la parité devienne réalité dans tout le système et pour faire en sorte que l'Organisation représente véritablement ceux qu'elle sert. Les cibles fixées par le passé n'ont pas été atteintes. Il est temps de joindre les actes à la parole. En cette Journée internationale de la femme, nous devons nous engager à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour en finir avec les préjugés éculés, encourager la mobilisation et le militantisme et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ■



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les femmes en Afrique occupent 66 % des emplois dans le secteur informel non agricole et ne gagnent que 70 cents pour chaque dollar gagné par un homme. Les disparités entre les genres coûtent quelque 95 milliards de dollars US par an en moyenne à l'Afrique subsaharienne. (Rapport 2016 sur le développement humain en Afrique) ■

# POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DÉCISIONNELLES

Les élections locales ou nationales offrent l'opportunité aux femmes, à l'instar de la gente masculine, de participer à la vie politique et socioéconomique de leurs pays, en leur permettant de prendre une part active dans les institutions et organes de décision. En République centrafricaine, la Constitution adoptée par voie référendaire le 13 décembre 2015 « réaffirme son adhésion à toutes Conventions Internationales dûment ratifiées, notamment celles relatives à l'interdiction de toute forme de discrimination à l'égard des femmes »... (Préambule, paragraphe 18). Elle stipule par ailleurs que : « ...Les partis politiques doivent respecter les principes de représentation du genre et des régions prévues par la loi » (Art.31, al.4).

Force est de constater, cependant, que les femmes candidates, observatrices, témoins des partis politiques et la vaste gamme d'acteurs engagés dans l'organisation des élections sont, souvent, confrontées à nombre de difficultés aussi bien au niveau juridique que lorsqu'il s'agit des échéances électorales proprement dites.

Du point de vue de la loi centrafricaine, en effet, nombreuses sont les obstacles de nature à freiner les velléités d'engagement des femmes en politique. « Il s'agit notamment de la méconnaissance du contenu de la constitution et du code électoral et du code de bonne conduite et de la distribution

*tardive aux femmes candidates desdits documents. A cela s'ajoutent l'absence de parité ou de quotas dans le code électoral, ainsi que la non application de la loi sur le financement des partis politiques. Enfin, pour les élections en cours en ce moment, il a été constaté que le démarrage de l'enregistrement électoral a été effectué avant la publication du décret de découpage électoral »,* indique Aicha Baba, présidente de l'association des femmes musulmanes activistes pour le développement (AFMAD).

Lors des présentes opérations électorales, les femmes disent être heurtées à de nombreux écueils, comme le fait valoir, pour sa part, Martine Banza, candidate aux législatives à Carnot, dans la préfecture de la Mambéré-Kadéï, déplorant, en l'occurrence, « une insuffisance des actions de sensibilisation de la population, de l'inadéquation entre la stratégie de sensibilisation de l'Autorité Nationale des Elections (ANE) et celle des leaders communautaires qui ne sont pas suffisamment impliqués ». Dans le même registre figure l'omission de noms des candidates sur la liste électorale et les bulletins de vote, ce qui a pour effet de perturber les électeurs.

De par son mandat de promotion du Genre, la MINUSCA, à travers sa section éponyme, s'investit dans les efforts visant à mettre en place de mesures destinées à soutenir la participation des femmes à la vie politique tout au long du processus électoral. Une action menée de concert avec d'autres agences du système des Nations Unies aux fins de pallier ces contraintes. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'organisation, le jeudi 7 janvier 2016, d'un atelier d'évaluation de la participation/représentation à l'intention des femmes politiques centrafr-



◀ **Mme Francette Makake**, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Bangui



▲ **Mme Virginie Mbaïkoua,**  
Ministre des Affaires sociales et de la  
Réconciliation nationale

icaines, ayant participé ou ayant été représentées aux élections présidentielle et législatives dont le premier tour s'est déroulé le 30 décembre 2015.

« Au total 50 femmes candidates aux législatives et 10 femmes observatrices des élections ont pris part à cet atelier, qui a non seulement permis aux participantes d'échanger et de partager les informations recueillies ainsi que les faits vécus au cours du processus électoral mais aussi d'identifier les obstacles à la participation/représentation des femmes dans ce processus », explique Gladys Teni Atinga, cheffe de la section Genre de la MINUSCA.

En collaboration avec la Division de l'Assistance électorale intégrée (AEI) de la MINUSCA, la section Genre plaide également en faveur de l'adoption de règlements électoraux nationaux dans leur intégralité et tente d'apporter des éléments matériels pour les rendre pertinents. A titre d'exemple, des exemplaires de Code et électoral, du Code de bonne conduite des



▲ Photo de famille à l'ouverture du Forum de Bangui. Au premier plan, ex-Présidente de la Transition **Mme Catherine Samba-Panza**, et le Médiateur de la crise centrafricaine pour la CEEAC, **Denis sassou Nguesso**

partis politiques et de la nouvelle Constitution ont été multipliés et mis à la disposition de chacune des candidates, représentantes de candidats et observatrices, en vue de permettre une meilleure connaissance de leurs droits en la matière, mais également de leurs obligations. « Ces règlements se doivent de garantir aux femmes des chances équitables de participation aux campagnes électorales et d'inscription sur les listes élec-

torales et les protéger contre toute forme de violence », souligne Martine Renée Galloy, officier électoral en charge de la question du Genre.

Plusieurs autres sessions de renforcement des capacités sont régulièrement organisées par la Mission et ses partenaires, en vue de favoriser l'éclosion de futures candidates et dirigeantes performantes. Car, estime Mme Atinga, « il est important que les femmes de la RCA accèdent et se maintiennent dans les sphères de prise de décision » au niveau local et national ■

# LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉDUCATION DES FEMMES SONT TOUJOURS AU CŒUR DES ACTIONS DE L'ONU EN RCA, SELON DIANE CORNER EN VISITE À BOSSANGOA



▲ **Mme Diane Corner**, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique et **Mme Clotilde Namboï**, Préfet de l'Ouham pour fêter le 8 mars avec les femmes de Bossangoa

C'est en compagnie de femmes fortement mobilisées, issues des groupements et associations féminines des différents quartiers de la ville de Bossangoa (ouest, préfecture de l'Ouham) que la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, chargée des Affaires politiques et des questions liées à la protection des civils, Madame Diane Corner, a célébré, le mercredi 8 mars 2017, la journée internationale de la Femme.

La Représentante adjointe s'est réjouie de fêter aux côtés de « ses sœurs », en vue de mieux connaître la vie des femmes de l'Ouham, avant de rappeler que les problèmes liés au bien-être, à l'éducation et à l'émancipation des femmes ont été toujours au cœur des actions des Nations Unies et de la MINUSCA en par-

ticulier.

Pour Diane Corner, il est l'heure, pour les femmes en Centrafrique, de devenir des actrices de stabilisation et de paix en utilisant les moyens que la démocratie leur offre. Aussi, a-t-elle précisé que l'autonomisation des femmes commence avec l'éducation de filles, qui crée les conditions pour que la participation des femmes dans la société se trouve à tous les niveaux. « *Nous voulons bâtir un monde du travail différent pour les femmes. En grandissant, les filles d'aujourd'hui doivent être exposées à un large éventail de carrières et être encouragées à faire des choix qui les mènent à des emplois dans les secteurs du commerce, de la fonction publique, de l'agriculture moderne et des sciences, au-delà des services ménagers* », a-t-elle soutenu.

Pour le préfet de l'Ouham, Clo-

tilde Namboï, la loi sur la parité est une preuve que le Gouvernement est en train de garantir aux femmes la participation à part entière et à part égale dans tous les domaines de la vie publique et privée. « *Cette loi nous permettra d'aspirer bâtir une société viable, pacifique et juste* », s'est-elle réjouie. Par ailleurs, elle a exhorté les femmes à se mettre en organisation pour bénéficier des micro-crédits et l'octroi des kits productifs de la part des partenaires.

Profitant de sa présence à Bossangoa, Mme Diane Corner, a échangé avec madame le préfet de l'Ouham et l'évêque, Monseigneur Nestor Désiré Azagbia, avant de rencontrer à la mairie de Bossangoa, les responsables de la sécurité locale, un représentant des ex-combattants, les leaders de femmes pour recueillir leurs préoccupations ■



## INTERVIEW DIANE CORNER : LA SCOLARISATION DES FILLES, "UN GRAND INVESTISSEMENT DANS L'AVENIR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE"

Dans une interview accordée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies en Centrafrique, chargée des Affaires politiques et des questions liées à la protection des civils, Diane Corner, s'est exprimée sur les défis à relever en vue d'atteindre l'autonomisation des femmes, prônée et voulue par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres.

**L'**on sait que la protection des civils est un volet assez important du mandat de la MINUSCA qui accorde une place de choix à la protection des personnes vulnérables que sont les femmes et les jeunes filles. Quelle est votre appréciation des conditions de vie des femmes dans l'actuel environnement de sortie de crise ?

**Diane Corner :** Il faut le dire, cela reste toujours très difficile. Il y a beaucoup de femmes et de filles qui souffrent actuellement du conflit, de l'insécurité dans le pays. Même dans les endroits relativement calmes comme Bangui ou ailleurs, l'on souffre toujours des conséquences du conflit. Je pense, par exemple, à plus de 500.000 personnes qui sont

toujours déplacées à travers le pays mais à un nombre aussi important de personnes réfugiées à l'extérieur. Et la moitié de toutes ces personnes sont des femmes. Trouver à manger et soigner les enfants demeure très difficile. Mais il y a des lueurs d'espoir avec, dans certains endroits, un retour au calme. Le retour des enfants à l'école constitue un bon



▲ Une jeune fille dans une salle de classe du lycée de Bambari

signe, même s'il ne faudrait pas sous-estimer les défis.

**Justement parlant des défis, quels sont ceux qu'on doit relever pour que les droits des femmes et des filles soient véritablement protégés en RCA ?**

En effet, il y a quelques mois nous avons fait une avancée très importante, la loi sur la parité du genre en RCA. C'était une étape primordiale pour protéger les droits des femmes et des filles en RCA. On ne peut que féliciter le gouvernement et l'Assemblée nationale pour l'adoption de cette loi si importante. Mais il faut faire plus, l'on sait qu'il y a l'impunité en Centrafrique et que ce sont les femmes qui souffrent beaucoup plus de la criminalité. Nous devons tout faire pour

rétablir un Etat de droit pour combattre la criminalité et faire mieux pour protéger les droits des femmes et des jeunes filles. Je voudrais aussi parler des attitudes qui sont courantes en ce moment, c'est-à-dire le refus d'éducation aux filles, car pour certains ce sont des citoyens de seconde catégories. Maintenant avec la Loi sur la parité, elles ont leurs droits protégés, il ne faut plus considérer les femmes et les jeunes filles comme des citoyennes de seconde classe.

**Pour parler de la protection des civils d'une manière générale, on sait que cela implique beaucoup de visites sur le terrain mais il faut aussi une étroite collaboration avec les autorités locales. Quel est l'état de cette collaboration aujourd'hui ?**

En général, nous avons d'excellentes collaborations. L'on sait qu'il y a des défis pour l'Etat centrafricain pour la restauration de l'autorité de l'Etat, il y a un manquement énorme. Mais vraiment nous avons appuyé fortement le redéploiement des préfets, des sous-préfets, des professeurs, des magistrats, des policiers, des gendarmes et tout le personnel essentiel. En plus, nous allons souvent sur le terrain ensemble, par exemple le samedi (4 mars 2017, ndlr), j'étais à Bambari avec la ministre des affaires sociales, Virginie Baïkoua, et nous avons rencontré les déplacés et la population, nous avons pu échanger y compris avec les femmes pour connaître leurs inquiétudes et leurs besoins. Je pense que c'est très important



pour une meilleure compréhension des besoins de la population mais aussi c'est important parce que cela montre comment le gouvernement s'implique vraiment dans ses responsabilités. La MINUSCA et les agences des Nations Unies sont aux côtés du gouvernement pour appuyer la population en général mais bien sur les femmes et les enfants, la moitié de la population.

**À l'occasion de la journée internationale de la femme, le message du Secrétaire général pour cette année souligne que le seul moyen de protéger les femmes et les filles est de leur permettre de s'épanouir pleinement, c'est de les autonomiser. Comment y arriver selon vous ?**

Le mot qui me vient immédiatement à l'esprit est éducation. Je dis cela parce que si on donne l'éducation à une fille, ce n'est pas seulement l'éducation de celle-ci mais c'est éduquer toute une communauté. Une femme éduquée est non seulement une source intarissable pour l'éducation de ses enfants mais elle participe aussi à la vie de la société. Vraiment investir dans l'éducation d'une fille pourra effectuer une transformation dans la société centrafricaine. Le taux d'analphabétisme est vraiment choquant dans le pays, mais avec la reprise des activités scolaires, c'est le moment d'envoyer les filles à l'école.

**Nous retenons donc que l'éducation est un défi, qu'elle est importante pour autonomiser les femmes et l'autre défi est de parvenir à les impliquer d'avantage dans les postes décisionnels du pays. Comment la MINUSCA appuie-t-elle le gouvernement dans ce sens ?**

Le plus grand appui s'est manifesté sur la Loi sur la parité du genre. Nous avons donné des conseils au gouvernement, aux ministères et aussi à l'Assemblée Nationale, partagé des expériences similaires dans d'autres pays, entre autres. Nous avons également aidé à réaliser un compendium de compétences



▲ *Université de Bangui : jeunes femme dans une salle de cours.*

féminines, c'est-à-dire, dressé une liste des femmes éduquées en Centrafrique et en quoi elles sont qualifiées. Avec cette grande liste sur les capacités féminines, il sera plus facile de retrouver les compétences pour des postes pour des institutions nationales et internationales. Voici un exemple de ce que nous faisons.

**Changement de registre, pour nous adresser à vous, en tant que femme, mère de famille qui occupe également une très haute responsabilité au sein de la MINUSCA. Comment vous arrivez à combiner toutes ces responsabilités ?**

D'abord je pense que le plus important est d'être convaincu que c'est possible. Dans le monde moderne, il y a des milliers de femmes qui font la même chose c'est-à-dire faire la combinaison d'une famille et d'un emploi. Personnellement, j'encourage les femmes. Bien sûr, il y a des problèmes, mais à chaque problème il y a des solutions. Par exemple, mon époux a aussi sa propre car-

rière, alors le défi est de savoir comment la faire la combinaison. C'est ce qu'on appelle du « give and take », c'est-à-dire qu'on partage un peu les responsabilités. Il faut surtout discuter, dialoguer pour résoudre ces contraintes.

**Avez-vous un message pour les femmes centrafricaines ?**

Soyez courageuses. Nous savons que la situation est difficile en ce moment, mais avec le temps et nos efforts communs, c'est-à-dire vos efforts et l'appui de la communauté internationale et du gouvernement, les choses vont s'améliorer. Et je dirais aussi qu'il ne faut jamais sous-estimer ce que vous pouvez faire. On dit toujours que ce sont les femmes qui sont les plus fortes, je suis absolument convaincue de cela. L'avenir de ce pays, ce sont les femmes ■



▲ 8 mars : réjouissance de femmes au Parc du Cinquantenaire de Bangui. Photo UN / MINUSCA / Archive

## LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES SOUS LE SIGNE DE LA PARITÉ EN RCA

**A** l'instar des pays du monde, la République centrafricaine a commémoré, ce mercredi 8 mars 2017, la journée internationale des droits des femmes, au cours d'une cérémonie officielle organisée par le gouvernement au parc du cinquantenaire de Bangui. Cet évènement, dont le thème, cette année, est « *les femmes dans un monde du travail en évolution: pour un monde 50-50 en 2030* », a été présidé par le Chef de l'État, Faustin Archange Touadéra, entouré des membres du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, du Corps diplomatique et du leadership de la MINUSCA. Occasion pour la Première Dame, Brigitte Touadéra, de mettre l'accent sur l'importance des soins aux mamans et l'éducation de la jeune fille, ainsi que de la parité homme femmes. Pour sa part, la ministre des Affaires sociales, Mme Virginie Mbaikoua, a déploré la violence faite aux femmes avant d'insister

sur l'importance de la plus grande participation des femmes au développement sur pays.

Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, Parfait Onanga-Anyanga, a tenu à saluer « *les actes de courage et les sacrifices des femmes ordinaires qui ont dans l'histoire de leur pays et de leurs communautés respectives, joué un rôle extraordinaire* ». Il a félicité l'État centrafricain pour la récente adoption de la loi sur la parité qui est « *un pas dans le bon sens* », avant de renouveler l'engagement de la mission à aider les autorités centrafricaines « *à garantir la contribution, la participation et la représentation effective des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux* ».

Des célébrations ont eu également lieu dans différentes préfectures du territoire centrafricain, notamment à Berberati, Begoua, Nola, Carnot, Kaga-Bandoro, Ndele, Bria, Bouar, Birao ou encore Bossangoa la Représentante spéciale adjointe

du Secrétaire général des Nations Unies, Diane Corner, a pris part à la cérémonie à Bossangoa (à l'Ouest) où elle a assisté également au lancement des travaux de réhabilitation de la prison.

Rappelons qu'en prélude à la célébration du 8 mars, diverses activités ont été organisées par la Mission à travers le pays. Il s'agit, en l'occurrence de travaux communautaires de salubrité publique, d'exposition d'œuvres de l'artisanat centrafricain et des séances de sensibilisation sur la promotion des droits des femmes, d'actions caritatives et de séances de sensibilisation et de vulgarisation de la récente loi sur la parité homme-femme adoptée en novembre 2016, entre autres. Ces activités se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mars et seront animées par la MINUSCA en collaboration avec l'Organisation des femmes centrafricaines (OFCA), faitière des groupements de femmes du pays ■



▼ Cérémonie officielle de la journée du 8 mars à Bangui en images



# Dialoguons Réconcilions-nous

Pour  
**la Paix** **le vivre ensemble**



Graphisme: CPIO / MINUSCA





## LE SOURIRE DES FEMMES UNPOL AUX ORPHELINS DE BIMBO

Le Centre de la Mission Orthodoxe Byzantine se trouve à Bimbo, à la périphérie de Bangui. Ouvert depuis 2010, il accueille des orphelins et des enfants abandonnés. Quelque 25 enfants y sont actuellement, contre une cinquantaine au plus fort de la crise. À en croire le père Régis Voyemawa, son responsable, le centre vit une situation peu aisée car arrivant

difficilement à satisfaire les besoins quotidiens des enfants. La Journée internationale de la femme a été l'occasion pour le réseau des femmes de la Police des Nations Unies (UNPol) d'apporter, ce 08 mars, un peu de sourire sur les lèvres des petits pensionnaires dudit centre. Ces derniers ont eu droit à de l'aide alimentaire et divers produits de premières nécessités, estimés à 1.000.000 FCFA.

Le père Régis Voyemawa s'est dit « *honoré de la contribution de la MINUSCA à leurs œuvres* ». Et de faire valoir : « *nous sommes tous interpellés et engagés à voler aux secours des enfants victimes de la crise ou non* ».

Comme l'explique la vice-présidente du réseau, Rosalie Pauline Ntolo, le choix de cette action est illustratif de la volonté du réseau des femmes UNPol



◀▲ Don des femmes UNPol à l'orphelinat du Centre de la Mission Orthodoxe Byzantine à Bimbo

de marquer cette journée par une « action humanitaire pour souligner leur rôle de mère ». Pour Souleymanou Ngamsou, chef des Opérations et représentant du Commissaire de la UNPol, « la modeste contribution de la MINUSCA à ce Centre témoigne non seulement de l'engagement de la Mission à travers le réseau des femmes

à accompagner les actions du Centre, mais aussi de toutes les actions qui peuvent abrégier la souffrance des personnes en Centrafrique ».

Le réseau des femmes de l'UNPol n'est pas à la première activité du genre ; à l'édition 2016 de la Journée internationale de la femme, ce sont des orphelins pris en charge au Centre de la

Mère et de l'Enfant, à Bangui, qui ont eu droit à un moment de réjouissance et de dons.

Il convient de souligner que le réseau des femmes UNPol a mené plusieurs autres activités en prélude à cette journée, notamment un footing à travers à Bangui et une soirée de sensibilisation relative à la Loi sur la parité ■

## EN BREF

**En prélude à la célébration de la journée internationale de la femme, une centaine d'officiers de la gendarmerie, de la police et agents pénitentiaires centrafricains, dont 50 femmes, ont pris part à la séance de sensibilisation organisée par la Minusca, le 06 Mars 2017, sur la loi numéro 16/004 régissant la parité homme-femme, adoptée à l'Assemblée nationale le 9 novembre 2016. L'objectif de cette rencontre était de vulgariser ladite loi, afin d'en faire un plus large écho dans ces institutions républicaines et partant, auprès des populations ■**



# LES FEMMES DE LA FORCE DE LA MINUSCA AUX CÔTÉS DE LEURS HOMOLOGUES DES FACA

**A**u sein des forces armées centrafricaines (FACA), à l'instar de toutes les forces nationales de défense et de sécurité, les inégalités entre les sexes sont visibles. La représentation des femmes dans les forces armées est généralement insignifiante et leur participation à des décisions presque inexistantes, parce que peu sont capables de franchir les limites imposées par les conditions de promotion. Cela s'explique par un manque de conscience de leurs droits par les femmes elles-mêmes et leur hiérarchie, non seulement en tant qu'êtres humains, mais aussi en tant que citoyens capables de contribuer aussi bien que les hommes à la défense de leur pays et l'ignorance des besoins spécifiques des femmes

engagées dans les causes de défense de leur nation.

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme, l'unité Genre de la Force de la MINUSCA, en partenariat avec le point focal Genre des forces de défense nationales et la Section Genre de la MINUSCA, a organisé, le 7 mars 2017 au Ministère de la Défense à Bangui, un atelier d'information et de sensibilisation des FACA sur l'égalité des sexes, l'intégration de la dimension de genre dans le travail des forces de défense et de sécurité et la loi sur la parité.

L'objectif principal était de sensibiliser les forces de défense nationales aux questions de genre et aux droits des femmes afin de mieux prendre en compte l'égalité entre les sexes

es dans le travail des Forces de défense nationale, sur la base du contenu de la loi sur la parité homme-femme adoptée par le Parlement centrafricain en novembre 2016.

Rappelons que les fardeaux socio-culturels et les stéréotypes sur la profession des armes contribuent à exclure les femmes qui, à tort ou à raison, sont considérées comme des êtres faibles qui n'ont pas les compétences nécessaires pour le commandement. Ainsi, la profession des armes reste dominée par les hommes. Les quelques femmes qui s'engagent dans les forces armées sont marginalisées et utilisées contre leur potentiel réel en raison des préjugés liés aux inégalités entre les sexes ■

**MINUSCA**  
en action

**BIMENSUEL**

Toutes les deux semaines

Disponible en version imprimée et sur notre site web

MINUSCA en action  
BRIGADE DE GENDARMERIE TERRITORIALE DE PAOUA  
DES BATIMENTS RÉHABILITÉS POUR MIEUX PROTÉGER LES CIVILS ET RESTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT À PAOUA

<https://minusca.unmissions.org>

MINUSCA UN CAR MINUSCA



## VISAGE DE FEMME

# LYDIE NZENGOU KOUMAT-GUÉRET, DIRECTRICE GÉNÉRALE TÉLÉVISION CENTRAFRICAINE

“ SANS AMBITION PAS DE VISION, SANS VISION PAS DE RÉALISATION ”

Elle est la première femme de l'histoire de la République centrafricaine à briguer la direction générale de la télévision nationale (TVCA). Lydie Nzengou Koumat-Guérét s'illustre parmi les femmes qui comptent apporter une contribution honorable au rayonnement de la nouvelle Centrafrique.

Spécialiste en communication et journaliste de formation, elle est titulaire d'un Master en Communication des Entreprises et des Institutions de l'Université

Sorbonne Nouvelle, Paris IV, et d'un diplôme en Journalisme Animation de l'ISCOM, l'Institut Supérieur de Communication de Lyon. Dotée d'une expérience professionnelle significative cette cinquantenaire a longtemps travaillé en tant que responsable de communication au Centre régional du PNUD à Dakar, à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), à la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL). En Centrafrique, elle continue de faire montre de ses compétences

managériales en créant sa propre agence de communication, l'Agence centrafricaine de Communication (ACC), avant d'être appelée par son pays à diriger l'un des deux media de service public les plus importants de la RCA.

« Le premier défi c'est que l'on puisse me voir en tant que Directrice générale tout simplement, sans distinction de sexe » dans un environnement encore en majorité dominé par les hommes, soutient Lydie Nzengou Koumat-Guérét. Cette activiste pour



**... L'accession à la parité complète ne se fera pas sans les efforts conjugués de toutes les femmes...**

la paix, la stabilité et le développement de la Centrafrique depuis le déclenchement de la crise militaro-politique de 2013 se dit consciente du chemin qui reste à parcourir pour une reconnaissance entière de la parité. « Il faudra redoubler d'effort, faire encore plus et s'imposer, non par la force, mais par le travail, la rigueur, l'honnêteté et se faire respecter pour cela », martèle-t-elle.

« Que chaque Centrafricaine sache qu'elle n'a rien de moins qu'une autre jeune fille d'un autre pays », lance Lydie Nzengou Koumat-Guéret à l'endroit des femmes du pays de Zo Kwe Zo. Car, estime-t-elle, l'accession à la parité complète ne se fera pas sans les efforts conjugués de toutes. La RCA a besoin de femmes « dignes, compétentes, battantes, vraies et ambitieuses. Car sans ambition pas de vision, et sans vision pas de



*réalisations* », affirme cette centrafricano-optimiste qui se définit comme une femme « qui ne regarde pas aux difficultés mais

*se donne les moyens de les contourner, les surpasser, les dépasser.* » ■





## « FÊTER AVEC LES FEMMES DE LA MINUSCA EST UNE EXPRESSION DE GRATITUDE À L'ÉGARD DE CE QU'ELLES APPORTENT À LA MISSION », DIT LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL PARFAIT ONANGA-ANYANGA

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Parfait Onanga-Anyanga a convié les femmes de la MINUSCA à une réception organisée à leur intention le 9 mars au Quartier général de la Mission à

Bangui. Les femmes des différentes composantes de la mission ont pris part à l'activité dans une ambiance chaleureuse et festive. Au terme de cette rencontre, Parfait Onanga-Anyanga, a bien voulu répondre à quelques questions.



**MINUSCA FOCUS : Nous sommes toujours dans les festivités marquant la journée de la Femme. Vous venez de partager un moment symbolique avec les femmes de la MINUSCA. Est-ce que vous pouvez dire rapidement la contribution des femmes à une initiative, un projet comme les missions de la paix à l'exemple de la MINUSCA.**

**Parfait Onanga-Anyanga :** La contribution des femmes à l'œuvre de la paix n'est plus à démontrer. Je crois qu'elle est aujourd'hui consacrée par la communauté internationale non seulement à travers le fait qu'une journée entière, le 8 mars, soit dédiée à la protection des droits des femmes mais aussi aux contributions des femmes à la paix. Et on l'a vu depuis avec la Résolution 1325 qui a été un autre temps fort de la reconnaissance du rôle de la femme dans les activités liées à la paix.

Aujourd'hui ces instruments permettent désormais aux femmes dans les pays confrontés à la violence ou la guerre de donner l'autre mesure de leurs contributions à la reconstruction des nations. Donc, pouvoir célébrer aujourd'hui comme on le fait depuis hier (8 mars, ndlr), d'abord avec la partie gou-

vernementale et aujourd'hui avec nos collègues de la MINUSCA est un privilège extraordinaire et surtout une expression de gratitude à ce que nos collègues femmes apportent à notre Mission. J'ai été avec certaines d'entre elles dans des endroits en dehors de Bangui, dans des endroits où le travail est extrêmement difficile. On a parfois dit que le maintien de la paix n'est pas pour les femmes mais ce n'est pas vrai. Moi j'ai vu des femmes qui étaient des pionnières, à Obo par exemple la personne qui a été le premier chef de bureau est une femme qui a fait un travail extraordinaire dans des conditions extrêmement difficiles.

**Avez-vous un message pour les femmes centrafricaines aujourd'hui ?**

Le message est très simple, je dirais simplement que c'est un message de gratitude parce que beaucoup pensent que les femmes sont des personnes affligées, des personnes dans l'errance. En ce qui me concerne, je salue en ces femmes, la résilience, le courage, et la détermination. Et c'est au nom de ces femmes de Centrafrique, qui ont montré plusieurs fois leurs capacités à surmonter les épreuves, que le personnel de la MINUSCA et moi-même personnellement, nous nous réveillons chaque matin en renouvelant notre engagement à appuyer leurs efforts pour qu'ensemble nous puissions réussir le pari de relever la Centrafrique ■



# LE 8 MARS EN IMAGES



Marche des femmes FSI et UNpol de Bangui





**Bossangoa (Nord)**

**LE 8 MARS EN IMAGES**

*Manifestations culturelles et sportives*



*La célébration de la journée internationale de la femme à Bossangoa, qui a débuté le 7 mars 2017 par un match féminin de football, a été marquée par une marche des femmes, des activités culturelles et une séance de sensibilisation et d'information sur la loi de parité, les droits de l'homme, la cohésion sociale et l'autonomisation de la femme.*

## Bouar (Ouest)



Ils étaient plus d'un millier de personnes à avoir pris part le 08 mars à Bouar à la commémoration de la Journée Internationale de la Femme, sous le thème, "parité Homme - Femme". Une marche pacifique de soutien à la loi sur la Parité a été effectuée sur un tronçon de plus de deux kilomètres par des femmes regroupées dans diverses Associations, mais également par des hommes et des jeunes, ainsi que le personnel civil et en uniforme de la Minusca. Au menu également, des sketches sur le thème de l'année, des danses folkloriques et des poèmes sur la scolarisation de la Filles. Une activité co-organisée par des entités civiles, militaires et de Police de la Minusca et l'Ofca. À l'issue de la cérémonie, une exposition vente des produits artisanaux et vivriers a été faite par des femmes. Les populations sorties nombreuses pour participer aux festivités sont restées sur le lieu de la commémoration pour s'amuser, chanter et danser, avec l'animation et l'encadrement des Unités de police constituées (UPC) de la Minusca.



**Ndele (Est)**

# LE 8 MARS EN IMAGES



A Ndele, l'édition 2017 de la Journée internationale de la Femme a été organisée par la Minusca et l'Association des femmes centrafricaines (OFCA), avec la participation des groupements féminins existants dans la préfecture de la Bamingui-Bangoran. Lesdites organisations, décrivant la situation de la femme de Ndele, ont reconnu et salué les efforts du Gouvernement pour la promotion de la femme, notamment à travers la nouvelle loi sur la parité hommes-femmes.

Présidant la cérémonie de commémoration, le Préfet de Ndele a, pour sa part, invité les femmes à inscrire leurs enfants filles et garçons à l'école, afin de lutter contre des fléaux comme le mariage précoce.

Un défilé des femmes sous le signe de la paix et la cohésion sociale, ainsi que des activités culturelles sur le thème de la parité homme-femme ont ponctué les festivités. Ces dernières se sont soldées par un match de football opposant l'équipe des ex-combattantes enrôlées dans le cadre du Pré-DDR et celle des Femmes de l'OFCA. Occasion pour le contingent Pakistanais, en poste dans la ville, de remettre à la ligue de Football de Ndele, un ballon pour le encourager le football féminin dans la localité.

## Begoua (Ombella M'Poko)



Dans le cadre des festivités de la Journée internationale de la Femme, la commune de Begoua a accueilli, le 8 mars 2017, plus de 200 femmes participant à la conférence sur le thème : « Autonomisation de la femme et parité homme/femme ». Cette thématique a été présentée par deux conférenciers qui ont suscité de nombreuses questions des femmes présentes. C'est l'Église Aebec de Yembi 1 de Begoua sur la route de Damara qui a abrité cette rencontre présidée par le Préfet intérimaire de l'Ombella-Mpoko en présence de la 1ère adjointe au maire Mme Germaine Amitching et la Directrice régionale, Mme Claire Condomat-Ouaby.



# LE 8 MARS EN IMAGES



Cette année la Journée internationale des Femmes a été célébrée, dans le chef-lieu de la préfecture de la Nana-Gribigi, avec une série d'activités s'étalant sur trois jours. La MINUSCA et l'Organisation des Femmes centrafricaines (OFCFA) ont travaillé main dans la main pour donner à l'événement un cachet particulier.

Les activités ont démarré, le 7 mars 2017, avec une marche pour la paix et la cohésion sociale, ainsi que l'amélioration de la condition des femmes centrafricaines, qui a mobilisé plus de 300 personnes. Suite à la cérémonie officielle, une exposition de produits locaux a été organisée au siège de l'OFCFA. Plusieurs centaines de personnes sont venues visiter les différents stands de l'exposition. Au cours de la deuxième journée, le 8 mars 2017, la MINUSCA a organisé un atelier de sensibilisation et de débats sur la Loi instituant la parité en RCA. Soixante (60) personnes ont été invitées à prendre part aux discussions, parmi lesquelles les responsables de l'OFCFA et d'autres femmes leaders au sein de leurs communautés, mais aussi des représentants d'autres organisations de la société civile, ainsi que les autorités locales, dont le Préfet, le Sous-Préfet et le Maire.

La sensibilisation sur la loi instituant la parité en RCA s'est poursuivie le samedi, 11 mars 2017, au stade municipal de la ville, à l'occasion du match de football féminin organisé dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale des Femmes. Plus de 300 personnes ont assisté à l'événement.





**Birao  
(Nord-Est)**



De nombreuses activités ont été organisées à Birao pour commémorer la journée internationale de la Femme. Les femmes du contingent Zambien en poste sur place, et les soldats de l'équipe d'engagement du même contingent ont célébré le 8 mars avec les femmes du chef-lieu de la préfecture de la Vakaga. Les festivités se sont ouvertes par un défilé des femmes de Birao, démarré sur la place du marché de la ville. Des représentations culturelles des habitantes de la localité et d'autres spectacles donnés par des femmes militaires du contingent Zambien, ont constitué les articulations de la matinée de manifestation. Dans l'après-midi, un match de football a opposé l'équipe de football du contingent zambien et celle des personnels nationaux du bureau de la MINUSCA de Birao. Le chef de bureau de la Mission, le commandant du contingent Zambien, le maire de Birao, les dirigeants religieux locaux, les organisations de femmes et la population locale, ont pris part à l'évènement.



EN LIGNE | ONLINE

# MINUSCA

Votre site d'informations et d'analyses sur  
la Centrafrique et les Nations Unies.  
Disponible sur smartphones

Your one-stop source for news and information  
about Central African Republic and the UN.  
Available on smartphones



UN photo / Graphisme CPIC / MINUSCA

Découvrez le nouveau site Internet de  
la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission  
in the Central African Republic

## <https://minusca.unmissions.org>



<https://facebook.com/minusca.unmissions>



[https://twitter.com/UN\\_CAR](https://twitter.com/UN_CAR)



<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>